


4.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Bleyenheuft Yannick ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	<i>Le(s) prérequis de cette Unité d'enseignement (UE) sont précisés à la fin de cette fiche, en regard des programmes/formations qui proposent cette UE.</i>
Thèmes abordés	<p>Théorie: Etude des différents concepts d'activités physiques et sportives adaptés (APSA-thérapie, éducation physique spécialisée, sport adapté aux personnes handicapées) et de leurs objectifs propres, analyse des fédérations nationales et internationales organisant le sport adapté, le mouvement paralympique, les systèmes de classification médicale et fonctionnelle, les aides techniques et adaptations dans les sports de loisir et de compétition, les sports paralympiques et les activités sportives adaptées récréatives.</p> <p>Pratique: - maniement de la chaise roulante - sports pour personnes avec des déficiences physiques (en chaise roulante) - sports pour personnes avec des déficiences sensorielles (aveugles et malvoyantes) - sports pour personnes avec des déficiences intellectuelles.</p>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <p>Au terme de cet enseignement, l'étudiant possédera des connaissances théoriques et des compétences pratiques lui permettant d'organiser et d'encadrer des activités physiques et sportives adaptées à des personnes avec des déficiences physiques, sensorielles ou intellectuelles. Il sera en mesure de définir des objectifs pertinents en fonction des capacités fonctionnelles de ces populations cibles et disposera d'un répertoire important d'activités physiques et sportives adaptées sur lesquelles il basera son intervention.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation théorique sous forme de questionnaire à choix multiple (bonne réponse +1, pas de réponse 0). Evaluation de l'enseignement inversé sous la forme d'une présentation d'article. Evaluation des travaux pratiques à travers un test pratique. La présence au cours pratiques est requise, l'absence à ceux-ci sans justificatif valable a un impact direct sur la note: celle-ci est multipliée par le nombre de présences au cours pratique sur le nombre total de cours pratiques. La pondération est la suivante: 60% examen théorique; 20% présentation; 20% note pratique. La note finale est le reflet de ce pourcentage pour peu qu'aucune note ne soit inférieure à 10/20. Toute note inférieure à 10/20 entraîne une pénalité sur la moyenne pondérée d'un demi point par point en-dessous de la moitié (exemple 8/20 à l'examen = 2 points en-dessous de la moitié, donc 2*.05 de pénalité, soit 1 point retiré sur la moyenne pondérée).</p>
Méthodes d'enseignement	Cours magistral / cours inversé et travaux pratiques.
Contenu	Activités physiques et sportives adaptées aux handicaps : sport pour tous et compétition. Cours théoriques ; travaux de groupes et travaux pratiques.
Ressources en ligne	moodle
Autres infos	<p>Pré-requis : Motricité fondamentale Evaluation : Examen en session, évaluation continue (tests pratiques), travaux (rapports) Support : Ouvrages de référence et diapositives Encadrement : Titulaire(s), conseiller(s) technique(s) et/ou assistant(s) éventuellement aidés par des étudiants moniteurs.</p> <p>Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSM

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en kinésithérapie et réadaptation	KINE1BA	4	LKINE1011 ET LKINE1012 ET LKINE1025	
Master [120] en sciences de la motricité, orientation éducation physique	EDPH2M	3		